



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

En exercice : 15

Présents : 10

Votants : 11

L'an deux mil dix-neuf,

le 12 avril à 18h30

le Conseil Municipal de la commune de **MERCUÈS**

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la Mairie, sous la Présidence de Ludovic DIZENGREMEL,

Date de la convocation du Conseil Municipal : 03/04/2019

Présents : L.Dizengremel, C.BLadou-Grenier, G.Campergue,

V.Peleman, G.Colmé, MC.Jordanet, A.Imbert, JM.Jardin, M.Rigal,

M.Lafage

Procurations : S.Patrolin

Excusés :

Absents : I.Rivier Delfau, T.Rameil, S.Moutinho, S.Martinez

OBJET : TAUX DE LA TAXE D'HABITATION ET DES TAXES FONCIÈRES

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de maintenir les taux d'imposition à l'identique des années précédentes et de reconduire comme suit :

-	taxe d'habitation :	5,50 %
-	taxe foncière bâti :	15,63 %
-	taxe foncière non bâti :	88,62 %

Après vote et délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir les taux énoncés ci-dessus.

<input checked="" type="checkbox"/> Pour	Nombre de voix	11
<input type="checkbox"/> Contre	Nombre de voix	
<input type="checkbox"/> Abstention	Nombre de voix	

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme

ARRIVÉ le :

16 AVR. 2019

PREFECTURE DU LOT

Le Maire,

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le 16/04/2019
Et publication ou notification
Du 27/04/2019...



Ludovic DIZENGREMEL